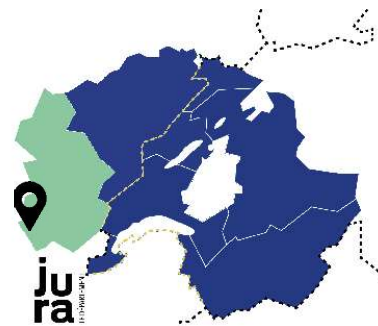


# RÉHABILITATION DU COUVENT DES CAPUCINS

St-Amour, Jura, 1822 → 2018



**Mots clés :** Public, Avant 1920, Moellons, Chaudière fioul individuelle, Rénovation globale

**Motivations et enjeux :** Donner l'exemple en rénovant un bâtiment classé. Assurer un confort aux usagers et respecter l'environnement en réduisant les consommations. Seul le bâti au Nord a été rénové.



avant 2016



après 2019

## HISTOIRE ET DESCRIPTION DU BÂTIMENT

1822  
Construction

**Environnement :** Péri-urbain

**Type d'architecture :**

Construction composée de 3 bâtis distincts. Les bâtis sont fait avec un maçonnerie en moellons recouverte d'un enduit. Les façades présentent un ordonnancement composé encadrement d'ouvertures, de corniches et d'un soubassement en pierre de taille. Les portes sont très décorées : volutes, corniches, clefs, claveaux, etc...

2007  
Isolation  
Toiture

**Éléments architecturaux principaux à conserver :**

- Modénatures des façades
- Menuiseries avec petits bois
- Lucarnes capucines

2018  
Rénovation  
énergétique

**Classes énergétiques :**

- Initial : E
- Actuelle : B

Surface de plancher brute chauffée : 737 m<sup>2</sup>

### DEGRÉ DE PROTECTION

**MH**

Le statut de Monument Historique est une reconnaissance par la Nation de l'intérêt patrimonial d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée des propriétaires et de la collectivité national au regard de sa conservation et sa mise en valeur.

[LIEN VERS LA PROTECTION](#)

# STRATÉGIE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## SYSTÈMES

→ avant rénovation :

- Chaudière fioul
- Ventilation Naturelle

→ après rénovation :

- Chaudière gaz condensation 45 kW
- Centrale de traitement de l'air Double Flux (rendement 90%)

## FAÇADES

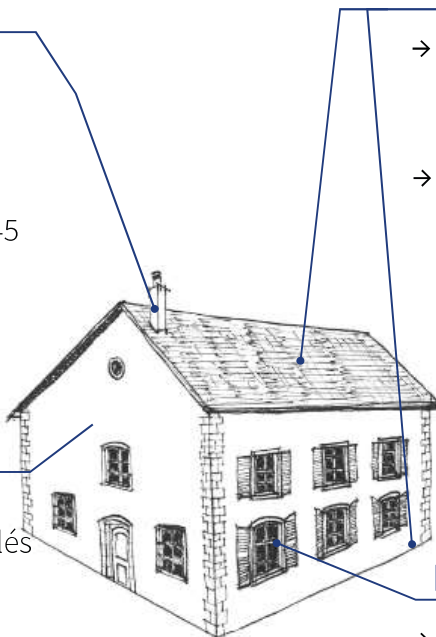
→ avant rénovation :

- Murs en pierres 50 cm non isolés

→ après rénovation :

- Murs isolés par l'intérieur 18cm de laine de verre (R = 5,6 m<sup>2</sup>.°K/W)

$$U_{\text{façades_rénovées}} = 0,16 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$$



## TOITURE ET PLANCHER BAS

→ avant rénovation :

- Plancher en pierre non isolé
- Toiture isolée en 2007

→ après rénovation :

- Plancher isolé en polystyrène 8 cm
- Planchers des combles isolés avec 40 cm de laine de verre (R=10 m<sup>2</sup>.°K/W)

$$U_{\text{sol_rénové}} = 0,32 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$$

$$U_{\text{plafond_rénové}} = 0,09 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$$

## MENUISERIES EXTÉRIEURES

→ avant rénovation :

- Menuiserie en bois simple vitrage

→ après rénovation :

- Menuiseries bois double vitrage

$$U_{\text{w_rénové-moyen}} = 1,2 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$$

## POINTS DE VIGILANCE

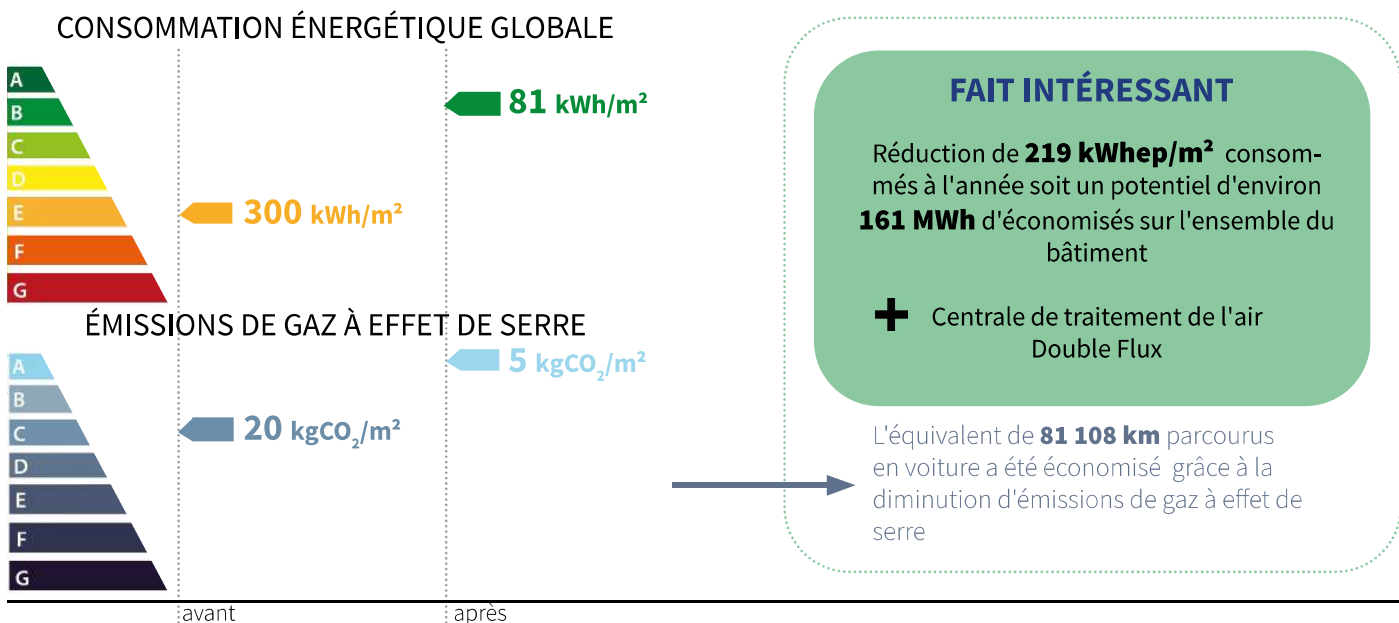
- Traitement des ponts thermiques et des interactions entre lots (murs intérieurs, menuiseries)
- Traitement de l'étanchéité et pose d'un pare-vapeur à l'air afin de protéger l'isolant intérieur et de maximiser les performances de la Centrale Traitement de l'Air Double Flux

### Façade Nord



# PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU BÂTI RÉNOVÉ

Basé sur les besoins énergétiques annuels du bâtiment (chauffage, ECS, électricité).

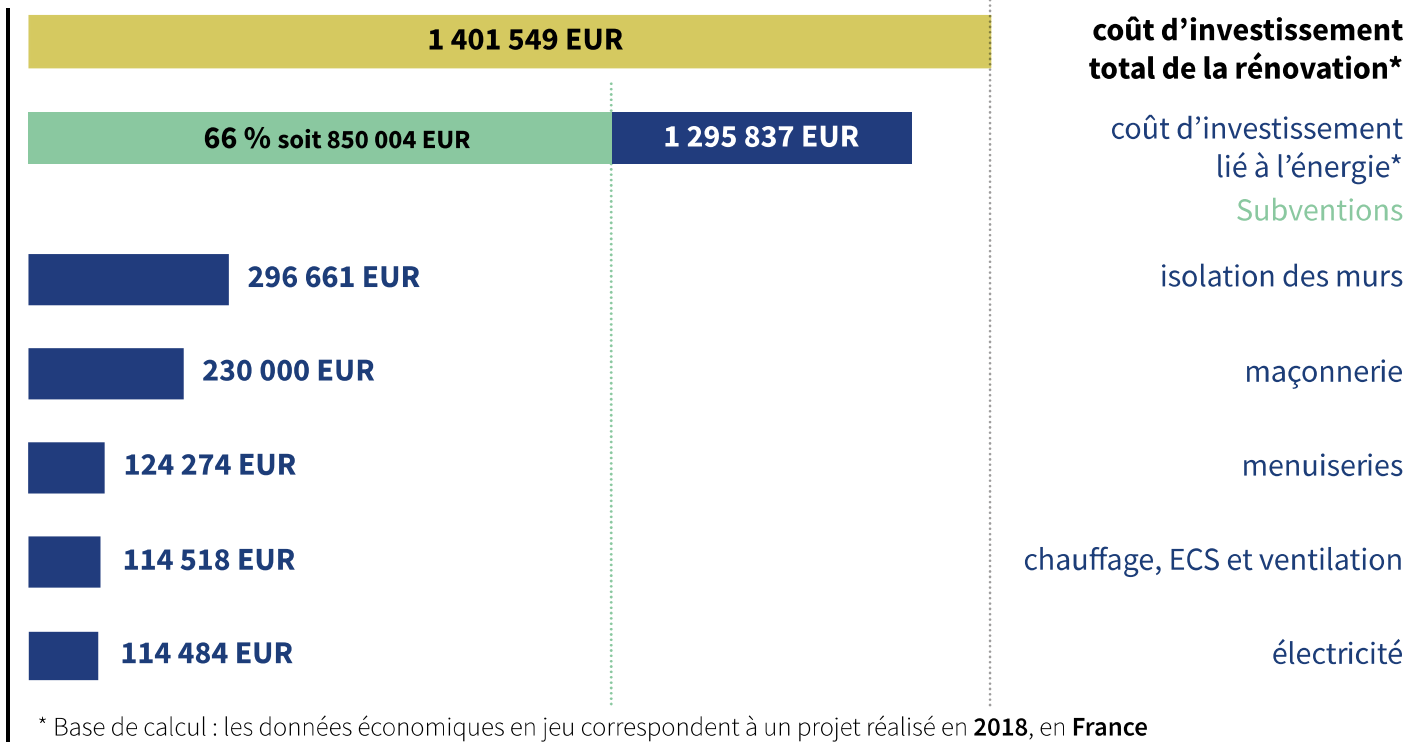


Note : les classes énergétiques sont définies selon les valeurs de l'étiquette de l'année 2018

→ Conformité réglementaire : **le bâtiment est conforme à la RT élément par élément**

→ Autre Label : **le bâtiment est conforme au label BBC Effilgis**

## DÉTAIL DES COÛTS D'INVESTISSEMENT\*



## Crédits

- Maîtrise d'oeuvre : A.J.A. Architectes - A. Charvet - A. Paris - J.Maillard
- Entreprises de travaux : ENERPOL Ingénierie (Bureau d'étude), EPH et Plâterie de Revermont (Isolation), SARL Mazuir Plomberie Chauffage (Chauffage), CANIOTTI / DI MICHELI (Maçonnerie), Menuiserie Jouve (Menuiserie), Pieraut Electricité (Electricité)

## RETOUR D'EXPÉRIENCE

Citation de la maîtrise d'ouvrage :

« *La réhabilitation du couvent des Capucins en Maison de Santé est la conciliation parfaite entre sauvegarde du patrimoine et amélioration de l'offre de santé pour le territoire tout en respectant les éco-conditions et la sobriété énergétique* »

Note : La totalité du couvent est inscrit y compris les cours Est, Ouest, le jardin et les clôtures Nord et Est.

## DÉMARCHES À SUIVRE POUR UN PROJET SIMILAIRE

Autorités compétentes en cas de travaux :

AJENA, CAUE39 et l'UDAP

Démarches :

**Étape 1 :** Contacter l'Espace Conseil France Rénov' (AJENA) pour être accompagné selon votre budget sur les choix techniques réalisables mais aussi pour être informé des aides.

Lien AJENA : <https://www.ajena.org/>

**Étape 2 :** Pour toutes questions réglementaires sur votre projet, pour la constitution d'un dossier de permis de construire ou pour toutes les demandes d'autorisation, contacter le CAUE39 et l'UDAP

Lien CAUE 39 : <https://www.caue39.org/>

Lien UDAP : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte/Votre-DRAC/Patrimoines-et-Architecture/Unites-Departementales-de-l-Architecture-et-du-Patrimoine>

### Vous aider à la conception

AJENA

28 Boulevard Gambetta 39000  
Lons-le-Saunier

03 84 47 81 14  
infoenergie.jura@ajena.org

Un [guide](#) du bâti ancien élaboré par la DRAC et l'AJENA est à disposition sur le site internet de l'AJENA

Un [guide](#) des bonnes pratiques en rénovation (*Rénov'Act*) est à disposition sur ce même site.

<https://www.ajena.org/>

## PARTENAIRES et SOUTIENS

### PARTENAIRES DE PROJET



### SOUTIENS FINANCIERS

Fiche réalisée dans le cadre du projet « Historéno », soutenu par l'Union Européenne, la Confédération helvétique, la région Bourgogne Franche-Comté et les cantons de Vaud, Valais, Genève, Neuchâtel, Berne et Jura via le programme INTERREG France-Suisse.

